

**МІНІСТЕРСТВО ОСВІТИ І НАУКИ УКРАЇНИ
КИЇВСЬКИЙ НАЦІОНАЛЬНИЙ ЛІНГВІСТИЧНИЙ УНІВЕРСИТЕТ**

**Факультет романської філології і перекладу
Кафедра романських мов**

Курсова робота з філології
на тему: « **ШЛЯХИ АДАПТАЦІЇ ЗАПОЗИЧЕНОЇ ЛЕКСИКИ У СУЧАСНІЙ
ФРАНЦУЗЬКІЙ МОВІ** »

Допущено до захисту

Студентки групи Млф 07-20
факультету романської філології
і перекладу
денної форми навчання
освітньо-професійної програми
Французька мова і література,
друга іноземна мова, переклад
за спеціальністю 035 Філологія
Корпач Ірини Романівни

*Завідувач кафедри
романських мов*

_____ **Рубан В.О.**
(підпис) (ПІБ)

Науковий керівник:

к.філол.наук Рубан В.О.
(науковий ступінь, вчене звання, ПІБ)

Чотирибальна шкала _____

Кількість балів _____

Оцінка ЄКТС _____

**MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT DE LA SCIENCE DE L'UKRAINE
UNIVERSITÉ NATIONALE LINGUISTIQUE DE KYIV**

Faculté de philologie romane et de traduction
Département de langues romanes

Mémoire de recherche
sur le sujet: « **LES MOYENS D'ADAPTER LE LEXIQUE EMPRUNTÉ EN
FRANÇAIS MODERNE** »

Admis à soutenir

Par l'étudiante du groupe
de la faculté de philologie romane
et de traduction
du programme de formation professionnelle
Langue et littérature française, langue
seconde, traduction
spécialité 035 Philologie
Korpach Iryna

*Chef du département de
langues romanes*

_____ Ruban V.O.
(signature) (nom, prénom)

Directeur de recherche:

maître de conférences Ruban V.O.

(grade, titre universitaire, nom, prénom)

Note _____

Quantité de points _____

Note ECTS _____

KYIV – 2024

АНОТАЦІЯ

Ця робота присвячена вивченню різноманітних методів адаптації лексики в сучасній французькій мові, розглядаючи як історичні аспекти, так і сучасні тенденції. Зокрема, досліджуються фонетичні, морфологічні, семантичні та синтаксичні аспекти адаптації слів та виразів, що запозичені з інших мов. У першому розділі надається огляд ролі запозичень у формуванні французької мови, визначаються основні поняття та теоретичні підходи до вивчення запозичень у французькій лінгвістиці. Крім того, розглядаються різні методи адаптації запозичених слів, включаючи фонетичні, морфологічні, семантичні та синтаксичні стратегії, що дозволяють інтегрувати запозичення у мовну систему французької мови. Проводиться порівняльний аналіз цих процесів в інших мовах, що дозволяє зрозуміти унікальність і спільні риси адаптаційних механізмів.

У другому розділі досліджуються сучасні тенденції в адаптації запозичень, зокрема з англійської мови, яка має значний вплив на сучасну французьку мову, а також з інших мов. Аналізуються конкретні приклади запозичень, що використовуються у повсякденному житті, засобах масової інформації, рекламних кампаніях та інших сферах. Окрема увага приділяється сучасним методам адаптації запозичених слів, їх інтеграції у французьку мову та впливу на її розвиток.

Ця робота підкреслює важливість запозичень для розвитку та збагачення французької мови, виявляючи, як ці процеси відображають культурні та соціальні зміни. Запозичення не лише збагачують словниковий запас, але й свідчать про культурні та міжмовні взаємодії. Однак, важливо також враховувати виклики, які ставлять перед мовою запозичення, зокрема ризики для збереження мовної та культурної ідентичності в умовах глобалізації.

Висновок роботи звертає увагу на необхідність збалансованого підходу до інтеграції запозичень, що передбачає збереження мовної автентичності та одночасно відкритість до міжнародних впливів. Результати дослідження підкреслюють роль мовних інституцій, таких як Комісія зі збагачення французької мови, у підтримці та регулюванні процесів мовної адаптації, забезпечуючи чіткість та зрозумілість мови

для її носіїв. Таким чином, робота пропонує всебічний аналіз процесів адаптації запозичень та їхнього впливу на французьку мову, роблячи вагомий внесок у розуміння динаміки мовних змін у сучасному світі.

Ключові слова: адаптація, лексика, французька мова, запозичення, мовна еволюція, міжмовні взаємодії, культурні впливи.

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION

CHAPITRE 1 LES FONDEMENTS THÉORIQUES DE L'ÉTUDE DES EMPRUNTS LINGUISTIQUES ET DE LEURS ADAPTATIONS DANS LA LANGUE FRANÇAISE

1.1 Le rôle de l'emprunt dans l'histoire de la langue française	8
1.2 La définition et l'étude de la notion d'emprunt dans la linguistique française.....	10
1.3 Les moyens d'adapter le vocabulaire emprunté.....	11
1.3.1 Adaptations phonétiques.....	12
1.3.2 Adaptations morphologiques.....	14
1.3.3 Adaptations sémantiques.....	16
1.3.4 Adaptations syntaxiques.....	18
1.4 L'analyse comparative de l'adaptation des emprunts dans d'autres langues.....	20

Conclusion du Chapitre 1

CHAPITRE 2 LES TENDANCES MODERNES DE L'ADAPTATION DES EMPRUNTS LINGUISTIQUES ET LEURS REFLETS DANS LA LANGUE FRANÇAISE

2.1 Les moyens d'adaptation des emprunts à la langue anglaise..	23
2.2 Les moyens d'adaptation des emprunts à d'autres langues.	27
2.3 Les tendances modernes dans l'adaptation des mots empruntés.....	30
2.4 L'impact de l'adaptation sur la langue française moderne.....	32

Conclusion du Chapitre 2

CONCLUSION

BIBLIOGRAPHIE

INTRODUCTION

Dans le paysage linguistique moderne, l'adaptation du vocabulaire est un processus dynamique et essentiel. La langue évolue constamment pour refléter les changements sociaux, culturels et technologiques, et l'adaptation du vocabulaire est au cœur de cette évolution. En particulier, dans le contexte de la langue française, la question de l'adaptation du vocabulaire revêt une importance capitale.

Ce mémoire se propose d'explorer en profondeur les différentes façons dont le vocabulaire est adapté dans le français moderne. Nous plongerons dans les mécanismes et les stratégies utilisés pour intégrer de nouveaux mots, expressions et concepts dans la langue française, en examinant les diverses techniques d'adaptation phonétique, morphologique, sémantique et syntaxique.

Au fil des siècles, le français a été enrichi par des emprunts linguistiques provenant de différentes langues et cultures. Cependant, chaque emprunt nécessite une adaptation soignée pour s'intégrer harmonieusement dans le système linguistique français. Cette adaptation peut prendre différentes formes, selon les caractéristiques phonétiques, morphologiques et grammaticales de la langue française, ainsi que selon les besoins et les contextes d'utilisation.

L'actualité du sujet de ce mémoire est due à une interconnexion culturelle croissante et des échanges internationaux omniprésents, l'adaptation du vocabulaire en français moderne est devenue un enjeu crucial. La nécessité de comprendre et de maîtriser les processus d'adaptation linguistique est d'autant plus pressante à l'heure de la mondialisation et des flux d'informations multilingues.

Le but de ce mémoire est d'explorer les diverses méthodes d'adaptation du vocabulaire en français moderne, en mettant en lumière les stratégies utilisées pour intégrer efficacement les emprunts linguistiques dans la langue française contemporaine.

L'objet de cette étude est l'analyse approfondie des processus d'adaptation phonétique, morphologique, sémantique et syntaxique du vocabulaire étranger en français moderne.

Le sujet de cette étude est la langue française dans son rapport avec les emprunts linguistiques et les adaptations nécessaires pour les intégrer de manière fluide et cohérente dans le lexique français contemporain.

. Cette étude utilise une approche multidisciplinaire, combinant **des méthodes** d'analyse de texte, d'expertise linguistique, de comparaison et d'analyse historique. Ces méthodes permettent d'explorer en profondeur les dynamiques linguistiques contemporaines et d'évaluer leur impact sur la langue française.

La nouveauté de ce travail réside dans son analyse approfondie des méthodes d'adaptation du vocabulaire en français moderne, en mettant en évidence les tendances actuelles et les implications pour la langue et la culture françaises. En examinant les différentes stratégies d'adaptation, cette étude cherche à fournir des insights précieux sur les défis et les opportunités liés à l'évolution de la langue française dans un contexte mondialisé.

CHAPITRE 1 EMPRUNTS LINGUISTIQUES ET LEURS ADAPTATIONS: UNE ÉTUDE DU PROCESSUS D'EMPRUNT ET D'ADAPTATION DANS L'HISTOIRE DE LA LANGUE FRANÇAISE

Les emprunts linguistiques ont toujours été un phénomène fascinant dans l'évolution des langues. Ils témoignent des échanges culturels, des contacts entre les peuples et des transformations dynamiques au sein des sociétés. Dans le contexte spécifique de la langue française, ce processus d'emprunt et d'adaptation revêt une importance particulière, car il reflète l'histoire complexe et variée de cette langue.

Ce chapitre se propose d'explorer en profondeur le processus d'emprunt et d'adaptation dans l'histoire de la langue française. Nous examinerons comment le français a accueilli des termes étrangers au fil des siècles, les façons dont il les a intégrés à son lexique et les modifications qu'il leur a apportées pour les rendre conformes à ses propres règles et structures linguistiques.

Nous commencerons par une analyse des emprunts linguistiques dans leur contexte historique, mettant en lumière les périodes clés où le français a été particulièrement influencé par d'autres langues, notamment l'anglais. Nous aborderons ensuite la question cruciale de l'adaptation des emprunts, en examinant les différentes stratégies utilisées pour harmoniser ces mots étrangers avec le système linguistique du français.

Au-delà des exemples spécifiques d'adaptation des emprunts, nous explorerons également les tendances modernes dans ce domaine, en tenant compte des influences contemporaines telles que la mondialisation, la technologie et la culture populaire. Enfin, nous évaluerons l'impact global de ce processus sur la langue française moderne, en examinant comment il a contribué à son enrichissement et à sa diversité, tout en posant des défis et des questions pour son évolution future.

1.1 Histoire de la langue française et processus d'emprunt

Dans l'étude de l'aspect historique de l'évolution et de la pénétration des emprunts dans la langue française, plusieurs langues principales ont été distinguées, qui ont eu une influence significative sur une longue période.

Entre le 7^e et le 16^e siècle, la langue française s'est beaucoup enrichie grâce à l'arabe, qui a contribué avec plus de 250 termes au vocabulaire français, après l'italien et l'anglais, selon Pierre Guiraud. Les Arabes ont joué un rôle majeur dans la transmission des savoirs anciens grecs et latins. Ils ont aussi développé les sciences comme les mathématiques, la médecine et l'astronomie. L'Espagne musulmane, notamment à Tolède, a été un lieu clé de ces échanges, où les ouvrages arabes étaient traduits en latin, facilitant ainsi leur diffusion en Europe. Les échanges commerciaux et diplomatiques en Méditerranée ont également contribué à cet enrichissement lexical [1].

Au Moyen Âge, le français a reçu une influence significative de l'arabe, principalement dans divers domaines scientifiques, commerciaux, linguistiques et culturels. Les Arabes ont introduit des concepts mathématiques révolutionnaires tels que le système décimal et le chiffre zéro, ainsi que des sciences comme l'algèbre et la trigonométrie. L'alchimie, originaire de l'arabe, a également contribué au lexique français avec des termes tels que *alambic*, *alcool* et *élixir*. Des produits comestibles venant de régions lointaines ont également enrichi la langue française, avec des mots comme *orange*, *riz*, *azur* et *minaret*, provenant respectivement du sanskrit, de l'hindi, du persan et du turc. Les contributions arabes ont également touché les domaines de la botanique et de la zoologie, avec des termes tels que *henné*, *séné*, *abricot*, *artichaut*, *alezan*, *gazelle*, *gerboise* et *girafe*. Sur le plan guerrier et politique, des termes comme *calife*, *chérif*, *sultan* et *émir* ont été empruntés à travers l'espagnol et intégrés dans le français. Ainsi, l'influence de la langue arabe a été significative tout au long de l'histoire du français, tant indirectement au Moyen Âge que directement pendant la période coloniale, et continue d'enrichir la langue française aujourd'hui grâce à la présence d'une importante communauté arabophone dans les territoires francophones [8].

Bien que le latin ait dominé comme langue écrite et parlée, environ 600 à 700 mots d'origine germanique ont survécu dans le français moderne. Ces mots sont principalement liés aux domaines de la guerre, des armes et de la chevalerie. Ainsi, des termes tels qu'*épieu*,

étrier, flèche, guerre, guetter, hache, haubert, heaume, rang ont coexisté avec leurs équivalents latins. De la société guerrière de l'époque dérivent également des mots associés à l'aristocratie germanique, tels que *adouber, baron, chambellan, échanson, échevin, fief, maréchal, marquis, sénéchal*. De manière surprenante, les noms de couleur d'origine germanique, tels que *blanc, bleu, blond, brun, fauve ou gris*, ont remplacé les anciens noms de couleur latins.

Pendant la Renaissance, la langue française a été influencée par deux voies distinctes : d'une part, les intellectuels se sont tournés vers le grec et le latin, ajoutant des termes issus de ces langues anciennes au vocabulaire français. D'autre part, une autre source d'enrichissement a été les langues vivantes, principalement l'italien, et dans une moindre mesure, l'espagnol et le portugais [1].

L'italien a été une source majeure de mots empruntés en français pendant la Renaissance, avec une large gamme de champs sémantiques touchés. Des termes liés à la guerre, aux finances, à la navigation, aux beaux-arts, à la musique et à la littérature ont été intégrés dans le vocabulaire français grâce à l'influence italienne [15].

L'espagnol et le portugais ont également contribué à l'enrichissement du français, bien que dans une moindre mesure que l'italien. Des termes liés à l'alimentation, à l'habillement et à la cour ont été empruntés à ces langues, reflétant ainsi l'influence culturelle et sociale de l'Espagne et du Portugal sur la France à l'époque de la Renaissance.

Aujourd'hui, la présence importante de mots d'origine italienne dans le vocabulaire français témoigne du lien historique fort entre les deux pays, tandis que l'influence espagnole et portugaise continue d'être perceptible dans certains domaines du langage.

1.2 La définition du problème des emprunts anglais

L'emprunt d'anglicismes à la langue française occupe une place à part, il est donc important d'envisager les problématiques de cet aspect dans un chapitre séparé de ce travail. En analysant l'influence de l'anglaise en général, on peut souligner le point de vue sociolinguistique. L'accueil réservé aux anglicismes par le français de France illustre parfaitement la dualité de cet unilinguisme. En effet, il témoigne à la fois de la concurrence

jugée déloyale de l'anglais sur le marché linguistique et du fait que, bien souvent, les termes anglophones restent associés à des connotations négatives. Cette dualité affecte simultanément les dimensions extra- et intra-linguistiques. Depuis le pamphlet d'Étiemble paru en 1964, les puristes alarmistes n'ont cessé d'alerter sur la menace pesant sur la langue française, ce qui soulève deux questions importantes : Sommes-nous véritablement « envahis » par les anglicismes ? Si tel est le cas, quelle est l'efficacité de nos moyens de « lutte » ?

Donc l'hypothèse est que si le français de France est effectivement « envahi » par les anglicismes, alors ces derniers doivent être proportionnellement de plus en plus nombreux dans nos dictionnaires. À travers une analyse quantitative et quali-quantitative de plus de mille anglicismes intégrés au PLI et/ou au PR au cours des vingt-cinq dernières années, on met que la « menace » est relative. Bien que le taux moyen d'anglicismes parmi les nouvelles lexies semble actuellement atteindre 20 à 25%, il est désiré que les dynamiques néologiques impliquées sont soumises à un effet de « mode langagière ». De plus, on peut argumenter que le français fait preuve d'une réelle vitalité en exploitant ses propres « ressources lexicogéniques ».

Ces résultats conduisent à définir une nouvelle typologie des anglicismes et à formaliser un changement de paradigme quant aux représentations sur les emprunts.

En croisant plusieurs sources officielles impliquées dans le processus de néologie française, il est possible de constituer une liste de dix anglicismes unanimement critiqués et pour lesquels une « recommandation officielle » est proposée en substitution [13]. Une recherche par occurrences auprès d'un corpus d'articles de presse française nous a permis de quantifier l'usage respectif des lexies concurrentielles (anglicisme / équivalent français) et de constater que les recommandations officielles peinent à s'imposer dans les usages.

L'ambition d'une entité que la Commission d'enrichissent de la langue française n'est pas d'aller contre l'usage, mais de maintenir dynamique la néologie francophone tout en luttant contre d'éventuelles insécurités linguistique, en assurant une adaptation continue et réfléchie de la langue aux évolutions culturelles et technologiques.

1.3. Façons d'adapter le vocabulaire emprunté

Lorsque les langues entrent en contact, il est courant que des mots soient empruntés d'une langue à une autre, mais pour s'intégrer pleinement, ces mots doivent parfois être adaptés.

Les adaptations phonétiques sont souvent nécessaires pour que les mots empruntés puissent être prononcés correctement dans la langue cible, en tenant compte des différences phonologiques entre les langues. *Les adaptations morphologiques* impliquent des ajustements dans la structure des mots empruntés pour qu'ils s'intègrent harmonieusement dans la morphologie de la langue cible. *Les adaptations sémantiques* sont parfois nécessaires pour que les mots empruntés conservent leur sens tout en étant compréhensibles et appropriés dans le contexte de la langue cible. *Les adaptations syntaxiques* peuvent être nécessaires pour que les phrases ou les expressions empruntées respectent la syntaxe de la langue cible et s'intègrent naturellement dans les constructions grammaticales de celle-ci.

En adaptant le vocabulaire emprunté, les locuteurs enrichissent leur langue tout en préservant son intégrité et sa cohérence linguistique. Donc, dans ce chapitre, nous examinerons de plus près les quatre subdivisions de l'adaptation des emprunts en français moderne.

1.3.1. Adaptations phonétiques. Les emprunts à l'anglais en France se font de manière autonome, sans provoquer d'insécurité linguistique, car ils s'inscrivent dans les normes linguistiques françaises bien établies et généralement acceptées. Des mots tels que *gentleman, coroner, speech, corporation, warrant, constable, pouding, cake, hall, weekend, coalition, spleen, whist, duffle coat, pullover*, etc. ont été adoptés dans la langue française [6].

L'adaptation phonétique des emprunts anglais en français reflète les processus par lesquels les sons et les phonèmes sont adaptés au système phonétique français. Contrairement à l'anglais, où certains sons et phonèmes sont absents en français ou correspondent différemment, le français adapte les emprunts en les remplaçant ou en les modifiant pour se conformer aux règles phonétiques et phonologiques de la langue. Par exemple, le mot *gentleman* en français peut être adapté en *gentilloman* où au lieu du son anglais /dʒ/, le son français /ʒ/ est reproduit. *Coroner* peut être adapté comme *coroner* au lieu du /r/ qui pourrait être perçu en anglais, le français utilise le son /ʁ/.

Pour les mots pour lesquels les sons ou phonèmes anglais peuvent ne pas être présents en français, comme *duffle coat* ou *pullover*, leur adaptation phonétique peut se faire en rapprochant la prononciation des possibilités phonétiques françaises, et les sons plus typiques du français peuvent être langues utilisées

Ainsi, le français adapte les emprunts anglais en modifiant leur structure phonétique pour correspondre aux caractéristiques phonétiques et phonologiques du français.

On sera surpris en France (tout en les comprenant parfaitement) par des anglicismes comme pâte à dents, calque de tooth paste *pâte dentifrice*, ou comme papier de toilette, calque de toilet-paper (que l'on nomme plutôt papier hygiénique en France) [16].

Par ailleurs, ce qui surprend toujours, c'est la multitude des emprunts en *-ing* dans le vocabulaire des Français. Ce qui les étonne également, c'est l'aisance qu'ont les usagers à créer des faux emprunts, en ayant recours à ce suffixe emprunté (*mailing, footing, brushing, surbooking, couponning, pressing, etc.*). N. Spence fait remarquer que « les anglicismes en *-ing* frappent [aussi] l'anglophone par [...] la fréquence avec laquelle leur sémantisme diverge de celui des homographes anglais » [14]. Par exemple, le mot *mailing*, qui signifie envoyer des lettres ou du courrier publicitaire, peut être adapté en français par *mailing*, où la diphtongue anglaise /eɪ/ est remplacée par le son français /ɛ/. De plus, le mot *footing*, qui signifie courir, peut être adapté comme *footing* au lieu de l'anglais /fʊtɪŋ/, où le français utilise le son /y/ au lieu de /u/.

Des adaptations similaires peuvent se produire avec les mots *brushing, surbooking, couponning et pressing*, où les sons et les phonèmes peuvent être modifiés ou remplacés pour mieux s'adapter au système phonétique français. De telles adaptations contribuent à préserver le naturel de la prononciation des francophones et leur facilitent la compréhension et l'utilisation de ces mots dans le discours.

Les adaptations phonétiques des emprunts anglais en français font référence aux processus par lesquels les sons et les phonèmes sont modifiés pour se conformer au système phonétique français. Ces adaptations permettent de préserver la prononciation naturelle des francophones et de leur faciliter la compréhension et l'utilisation de ces mots à l'oral. Un tel processus est important pour préserver la communauté linguistique et garantir son utilisation

aisée de la langue, ainsi que pour répondre aux besoins spécifiques de communication dans le monde moderne..

1.3.2. Adaptations morphologiques.

Le paysage linguistique français moderne est saturé d'éléments empruntés à d'autres langues ou créés sur la base d'interactions interculturelles. Cela entraîne non seulement l'élargissement du vocabulaire, mais aussi la nécessité d'adapter ces éléments au système de morphologie française. Dans ce passage, nous explorerons le processus d'adaptations morphologiques du français moderne, en étudiant les méthodes et les caractéristiques utilisées pour intégrer de nouveaux mots et expressions dans le système morphologique du français.

La langue française moderne comprend à la fois un système flexionnel et un système constructionnel (dérivation, composition et conversion). Dérivation dans son tour implique la formation de nouveaux mots en ajoutant des affixes à une base existante. Dans le contexte des emprunts, les affixes peuvent être adaptés pour correspondre aux règles morphologiques de la langue d'accueil. Par exemple, un emprunt peut être dérivé en ajoutant des préfixes ou des suffixes appropriés pour former un mot conforme aux structures morphologiques du français. Par exemple, le mot anglais *television* peut être dérivé en français comme « télévision » en ajoutant le préfixe *télé-* conformément aux conventions du français. Concernant la composition, elle consiste à former de nouveaux mots en combinant deux ou plusieurs mots existants. Lors de l'adaptation des emprunts, cette méthode peut être utilisée pour créer des mots composés qui suivent les structures morphologiques du français. Par exemple, l'anglicisme *email* peut être adapté en français comme « courriel », en combinant les mots *courrier* et *électronique*. Et enfin la conversion implique le changement de la catégorie grammaticale d'un mot sans modification de sa forme. Dans le contexte des emprunts, la conversion peut être utilisée pour adapter un mot à la structure morphologique de la langue d'accueil. Par exemple, le mot anglais « to Google » (verbe) peut être converti en français comme « googler », en utilisant la même forme pour le verbe en français. Donc en utilisant ces processus de dérivation, composition et conversion, les emprunts peuvent être adaptés de manière à s'intégrer harmonieusement dans

le système morphologique de la langue d'accueil, tout en préservant leur sens d'origine. En général, cette structure est complexe et ne peut être envisagée de manière homogène, car elle présente des niveaux de prototypicité, d'intermédiaire et de périphérie, ainsi que des structures de fréquence et de disponibilité variées [10].

Les structures centrales représentent les formes les plus fréquentes et prototypiques, tandis que les structures intermédiaires et périphériques comprennent des formes moins courantes ou irrégulières. Par exemple, les substantifs des terminaisons masculines et féminines sont considérés comme des structures centrales, tandis que les formes moins courantes peuvent inclure des irrégularités comme les verbes irréguliers.

La fréquence d'utilisation des formes linguistiques influe sur leur prototypicité et leur disponibilité. Les structures les plus fréquentes sont mieux enracinées dans la mémoire linguistique et sont donc plus facilement accessibles. Les structures fréquentes ont tendance à être plus résistantes au changement linguistique par analogie [9].

Les emprunts néologiques dans la langue française moderne tendent à s'adapter aux structures morphologiques prototypiques et fréquentes. Par exemple, les nouveaux substantifs empruntés peuvent être modifiés pour correspondre aux structures de genre et de nombre typiques du français. Cette adaptation permet une intégration plus fluide des emprunts dans le système linguistique existant [2].

Les études sur l'adaptation morphologique des nouveaux emprunts ont soulevé de nouvelles questions sur la façon dont nous décrivons le système morphologique d'une langue et comment il évolue. Nous avons enrichi notre compréhension des structures typiques d'une langue en examinant comment les nouveaux emprunts s'adaptent à celles-ci. De plus, les grands corpus de données nous aident à identifier les structures linguistiques les plus courantes. Enfin, nous puisons des informations sur les structures disponibles dans le mouvement néologique, qu'il soit indigène ou emprunté.

Nous avons observé que les nouveaux emprunts ont tendance à suivre les modèles morphologiques les plus courants de la langue d'accueil, ce qui contribue à la régularité du système linguistique. L'adaptation des emprunts nous offre une opportunité d'étudier la dynamique du système morphologique en action. En explorant plus largement le vocabulaire, nous pouvons chercher à comprendre les forces qui influencent la structure de

la langue. Par exemple, pourquoi certaines formes linguistiques résistent-elles au changement malgré la pression des modèles prédominants ?

En conclusion, l'adaptation morphologique des emprunts dans la langue française moderne reflète à la fois les caractéristiques structurelles de la langue et les tendances générales de fréquence et de disponibilité des structures linguistiques. Ce processus contribue à maintenir la cohérence et la fluidité de la langue française tout en intégrant de nouveaux éléments lexicaux provenant d'autres langues.

1.3.3. Adaptations sémantiques.

Le troisième type dans cette typologie d'adaptation est le transfert sémantique, ce qui signifie la disparition du premier signifié emprunté devant d'autres qui modifient le signe entier. Ce dernier type nécessite du point de vue sociolinguistique une très grande utilisation et une période assez suffisante pour que les évolutions de la communauté se reflètent sur son vocabulaire.

Quelles que soient les adaptations appliquées, les emprunts demeurent une partie intégrante du discours, destinés dans leur globalité, à établir un message compréhensible. C'est pourquoi, un mot d'emprunt ne peut être compris que dans le cadre du texte dans lequel il est utilisé, tout en s'appuyant sur les mécanismes fournis par le texte et l'emprunt lui-même. Dans ce contexte, l'emprunt reçoit un aménagement dans le texte, notamment dans le cas du xénisme qui constitue la première phase de toute l'opération. Cet aménagement est concrétisé par l'utilisation du mot emprunté avec des gloses définitoires mises dans des phrases incisives, entre parenthèses, ou entrant directement dans le corps de la phrase, précédées par des expressions comme : *une sorte de, appelé, qui désigne, est, c'est-à-dire etc.* Aux gloses viennent s'ajouter des synonymes et des termes qui se rapprochent du mot d'emprunt qu'on peut considérer comme traduction, sur ce point, tous les linguistes reconnaissent la valeur de cet aménagement [7]. Ce procédé permet d'enregistrer la forme et le sens des néologismes. Toutefois, ce procédé devient, dans bien des cas, fructueux dans l'acquisition des signifiés étrangers tout en les attachant à des signifiants autochtones, il constitue en revanche une vraie menace à l'aspect signifiant des emprunts.

Lorsqu'un mot emprunté est utilisé seul dans un texte, sa compréhension dépend des mécanismes offerts par le texte lui-même, notamment différents contextes qui éliminent toute ambiguïté de sens. Ces contextes comprennent :

Contexte linguistique : Les relations du terme avec les autres parties du message déterminent sa signification. Cependant, pour les mots d'emprunt, cette interaction intra-textuelle n'est pas toujours suffisante, surtout lorsque le sens du mot n'est pas encore largement répandu. La compréhension nécessite souvent de faire appel à des contextes externes.

Contexte culturel : Il renvoie à la culture d'origine du mot, mais dans le cas des emprunts, retourner à la culture de la langue réceptrice peut être infructueux car ces mots peuvent manquer de conventions dans cette communauté. Comprendre un mot d'emprunt implique souvent de comprendre les conventions culturelles de la communauté prêteuse.

Contexte de situation : La situation de communication dans laquelle le terme est utilisé détermine également sa compréhension. À chaque utilisation, le mot peut couvrir un domaine spécifique, actualisant ainsi son sens. Par exemple, le mot « caïd » peut signifier une fonction administrative dans un contexte colonial ou quelque chose de différent dans un contexte contemporain.

Contexte émotionnel : Les sentiments que le mot évoque chez le lecteur peuvent également influencer sa compréhension. Cependant, ce contexte est souvent absent des textes juridiques où une fonction objective est privilégiée [4].

Ainsi, la compréhension des mots d'emprunt nécessite souvent de prendre en compte une combinaison de ces contextes, et cette compréhension peut varier en fonction des connaissances encyclopédiques et des capacités du lecteur.

1.3.4. Adaptations syntaxiques. L'emprunt syntaxique – un emprunt d'une structure syntaxique étrangère qui touche principalement la construction des phrases. Par exemple: dans les groupes verbaux on construit les groupes de mots sous l'influence des prépositions anglais: « to be on a plane » – « être sur l'avion ».

La dynamique a évolué suite à la publication d'un article par Spence (1976), remettant en question l'ampleur des changements prédits par Étiemble (1964). Spence

souligne une exagération de l'influence anglaise par Étiemble, en particulier en citant ses déclarations les plus extrêmes et en mettant en lumière les problèmes entourant ses suggestions. Il démontre, par exemple, que l'usage adverbial des adjectifs est naturel en français, en s'appuyant sur des exemples tels que « parler haut », « voir rouge » et « tomber dru ». Bien qu'il reconnaisse que certains usages pourraient avoir été favorisés par l'anglais, il tempère en affirmant que l'impact de ces emprunts sur l'évolution de la langue ne peut être surestimé. Malgré les efforts de Spence pour apporter un certain équilibre à la discussion sur les emprunts syntaxiques, il est notable que l'ouvrage d'Étiemble continue d'influencer les linguistes.

En 1990, Beinke aborde également l'influence de l'anglais sur le français, mais le traitement de l'emprunt syntaxique dans son ouvrage reflète le peu d'attention que les linguistes ont accordé à cette question. Elle cite des structures similaires à celles mentionnées par Spence, mais ses conclusions demeurent incertaines. Elle reconnaît que ces structures sont observables en français, mais elle met en garde contre le fait de les attribuer uniquement à l'influence de l'anglais ou d'essayer de les expliquer par cette influence. En 2006, Rowlett tente de faire le point sur la question et reste aussi incertain que Spence quant à l'influence réelle de l'anglais sur la syntaxe [12]. Aujourd'hui, cette incertitude est largement répandue parmi les linguistes, les grammairiens et les historiens de la langue, en partie en raison du manque de recherches approfondies sur le sujet et des difficultés méthodologiques associées à leur réalisation.

Malgré cette incertitude, il existe un consensus sur les types de structures susceptibles d'être affectées par l'emprunt syntaxique. Il est courant de mentionner la position de l'adjectif dans chaque discussion sur ce sujet. D'autres structures liées à l'influence externe comprennent l'usage adverbial des adjectifs, l'accumulation d'adjectifs, la construction passive et l'utilisation de verbes intransitifs dans des constructions transitives. Il y a également un accord sur le processus de transmission des emprunts syntaxiques, la traduction dans la presse étant considérée comme la source la plus probable de tels emprunts en raison de la fréquence des textes traduits de l'anglais dans la presse contemporaine et de la pression temporelle sur les journalistes pour produire des traductions rapidement.

1.4. Analyse comparative avec d'autres langues

Les emprunts linguistiques dans la langue française moderne reflètent son histoire mouvementée et son rôle en tant que langue internationale influente. Une analyse comparative de ces emprunts avec d'autres langues peut fournir un aperçu de l'importance générale des influences étrangères sur le français. Dans cette analyse, nous comparerons les emprunts dans la langue française avec ceux de l'anglais et de l'espagnol, en mettant en évidence leurs similitudes et leurs différences.

1. Influence de l'anglais sur le français :

L'influence de l'anglais sur le français moderne est significative en raison de la position mondiale de l'anglais comme lingua franca dans les domaines de la technologie, du commerce, de la culture populaire et de la diplomatie. De nombreux emprunts de l'anglais au français reflètent ces domaines, notamment dans le vocabulaire de l'informatique (ex. : e-mail, internet), des affaires (ex. : manager, marketing), de la mode (ex. : jeans, sweat-shirt) et du divertissement (ex. : streaming, selfie).

Cependant, l'importance des emprunts de l'anglais dans le français moderne va au-delà du lexique. Des expressions idiomatiques, des structures grammaticales et même des accents peuvent être influencés par l'anglais. Par exemple, l'usage de l'anglicisme *cool* pour signifier quelque chose de *branché* ou *à la mode* est devenu courant en français parlé. De même, des structures telles que *faire du shopping* ou *prendre un selfie* sont des calques de l'anglais qui sont devenus intégrés dans la langue française quotidienne.

2. Influence de l'espagnol sur le français :

L'espagnol a également exercé une influence significative sur le français moderne, en particulier en raison de la proximité géographique et des échanges historiques entre la France et les pays hispanophones. Les emprunts de l'espagnol au français sont souvent liés à la cuisine (ex. : tapas, paella), à la musique (ex. : guitariste, flamenco) et à la culture (ex. : fiesta, siesta).

Cependant, par rapport à l'anglais, l'impact de l'espagnol sur le français est généralement moins répandu et moins visible dans la vie quotidienne. Les emprunts espagnols sont souvent associés à des domaines spécifiques et sont moins susceptibles d'être

utilisés dans des contextes formels ou professionnels. De plus, les emprunts espagnols au français sont souvent plus phonétiquement similaires et faciles à intégrer en raison des similitudes linguistiques entre les deux langues.

3. Comparaison des emprunts dans d'autres langues :

En comparaison avec d'autres langues comme l'allemand, l'italien ou le mandarin, le français présente une diversité d'emprunts linguistiques provenant de différentes sources. Alors que l'allemand a influencé le français dans des domaines techniques et scientifiques, l'italien a contribué davantage au vocabulaire artistique et culinaire. De même, le mandarin a récemment exercé une influence croissante sur le français dans les domaines du commerce et de la technologie en raison de la montée en puissance de la Chine sur la scène mondiale.

En conclusion, l'analyse comparative des emprunts dans la langue française moderne met en lumière l'importance de la diversité linguistique et des échanges culturels dans le développement et l'évolution de la langue. Les emprunts linguistiques reflètent les dynamiques complexes des interactions entre les peuples, les cultures et les langues, contribuant ainsi à enrichir le patrimoine linguistique et culturel du français moderne.

Conclusion du Chapitre 1

La conclusion du Chapitre 1 met en évidence l'importance du processus d'emprunt et d'adaptation dans l'évolution de la langue française. Il était exploré en profondeur les différentes facettes de ce processus, notamment son histoire, ses défis et ses implications pour la langue française moderne.

Tout d'abord, il était examiné le rôle des emprunts linguistiques dans l'histoire de la langue française, mettant en lumière les périodes clés où elle a été influencée par d'autres langues, en particulier l'anglais. Cette analyse a permis de comprendre l'ampleur et la diversité des emprunts dans la langue française au fil du temps.

Ensuite, c'était étudié les problèmes spécifiques posés par les emprunts anglais dans la langue française moderne, en mettant en évidence les différents types d'adaptations nécessaires pour intégrer ces emprunts dans le système linguistique français. Il était examiné

les adaptations phonétiques, morphologiques, sémantiques et syntaxiques, ainsi que les tendances modernes dans ce domaine.

Enfin, il était comparé le processus d'adaptation des emprunts en français avec celui d'autres langues, soulignant les spécificités et les défis uniques auxquels est confrontée la langue française dans ce domaine.

En conclusion, ce chapitre a posé les bases nécessaires pour comprendre le processus complexe d'emprunt et d'adaptation dans la langue française. Il a souligné l'importance de ce processus pour la vitalité et l'évolution de la langue française, tout en mettant en évidence les défis et les enjeux auxquels elle est confrontée dans un monde de plus en plus interconnecté et multilingue.

CHAPITRE 2 ADAPTATION DES EMPRUNTS LINGUISTIQUE: ÉTUDE DES EXEMPLES SPÉCIFIQUES, TENDANCES MODERNES ET IMPACT SUR LA LANGUE FRANÇAISE

Les migrations de populations engendrent des impacts linguistiques significatifs à la fois dans les sociétés d'origine et d'accueil. Dans les grandes métropoles européennes, notamment en France, cela se manifeste par la formation de quartiers multiethniques, principalement à Paris. Ces quartiers deviennent le lieu de convergence de nombreuses langues, confrontées au français largement dominant. Cette dynamique a des répercussions sur la langue nationale, notamment dans son utilisation par les jeunes, qui adoptent des éléments linguistiques diversifiés, au-delà de leur propre origine ethnique. Parallèlement, les argots, abordés précédemment, se retrouvent fréquemment dans ces contextes, jouant à la fois un rôle innovateur et conservateur, tout en entretenant des interactions fluides avec la langue standard.

2.1. Analyse d'exemples spécifiques d'adaptation des emprunts anglaise

C'est à l'anglais que les jeunes empruntent actuellement le plus, que ce soit des mots - *good, easy* (parfois écrit *izi*), *life* (on s'en fout de ta *life*), *dead* (je suis *dead* - voir « crevé » ou c'est *dead* - voir « fichu »), *fuck*, des dérivés (*liker, kicker*), ou des compositions éphémères comme « je reste *street* ». Ces termes se renouvellent très vite: *style, look, swag*. Ils sont très présents dans la culture *jeune* (*business*, apocopé en *biz* ou aphérésé en *sness*, au *black*), surtout dans la musique, le rap et le hip hop (*cool, shit, rap, best of, DJ*) ou les vêtements (*vintage, baggy, streetwear*).

En général, lorsqu'on étudie les emprunts anglais, on peut observer surtout un nombre incroyable de noms que l'on retrouve à la fois dans la presse et dans le lexique de la langue française, c'est pourquoi, dans ce chapitre, on y prête plus d'attention. Mais également on va observer les adjectifs et leur adaptation morphologique.

Les noms empruntés

Les noms en *-ing* sont souvent considérés comme des pseudo-emprunts en raison de la productivité de ce suffixe en français, ce qui a conduit à la création de faux mots anglais, tels que *footing* et *brushing*. Dans certains cas, ces mots ont subi des transformations après leur introduction dans la langue française, comme la troncation, ce qui a altéré leur équivalence avec l'anglais d'origine (par exemple, « *living-room* » a été tronqué en « *living* »). En anglais, les mots avec ce suffixe peuvent être des participes, des adjectifs, des gérondifs ou des noms, tandis qu'en français, ils sont généralement analysés comme des noms. Certains de ces mots sont directement empruntés à l'anglais, comme *kickboxing*, *re-recording*, *cocooning*, *happening*, *stretching*, *casting*, *merchandising*, *free-basing*, *finger-picking*, *making-of* et *zapping*. Voici quelques exemples tirés du magazine français Ciné live : (1) ...elle se joint au casting foisonnant de Chromophobia... (p.14); (2) ...des séquences nostalgie sur vingt années de ciné, de zapping, de musique et de films X. (p.133)

Les noms se terminant par *-er*, *-or*, *-eur* et *-euse* présentent souvent des connotations spécifiques en français. Bien que le suffixe anglais *-er* soit principalement associé à des agents, qu'ils soient humains, animaux ou mécaniques, il n'est généralement pas productif en français. Cependant, les emprunts de mots anglais comportant le suffixe *-er* sont parfois francisés en raison de leur similitude avec le suffixe natif *-eur*, qui a une fonction similaire. On peut ainsi constater que de nombreux termes anglais en *-er* acquièrent une forme francisée lorsqu'ils sont intégrés à la langue française. Par exemple, des termes comme *baby-boomers*, *biker*, *blockbuster*, *british lover* / *french lover*, *clubber*, *designer*, *eye-liner*, *loser*, *ghetto-blaster*, *glam rocker* / *punk-rocker* / *rocker*, *hacker*, *master*, *money manager* / *road-manager*, *performer solo*, *poster*, *sampler*, *serial-killer*, *shimmer*, *slasher*, *songwriter* et *sticker* sont souvent utilisés. Les exemples des magasins français Elle et Ciné live incluent: (3) ...une foule de jeunes amateurs de clubbing passionnés de musique électro-latine. (p.158); (4) ...une affiche décorative du film à coller derrière et un autocollant à placer dessus... (p.138)

Les noms se terminant par *-man* sont souvent des emprunts directs à l'anglais, bien que certains soient des créations françaises. Par exemple, le terme *bluesman* est considéré comme un pseudo-anglicisme, avec son équivalent anglais étant *blues singer*. De même, *Walkman* est un terme introduit par la société japonaise Sony et importé en français via

l'anglais. Voici quelques exemples tirés des *Marie Claire* et *Rock & Folk* : (5) Le chanteur au sourire éclatant se révèle être un mélancolique interprète de blues. (p.144); (6) ...mais Lewis, un showman imposant, ne bronche pas et mène la chanson à son terme... (p.112)

Pour ce qui est du suffixe *-woman*, dans le magasin *Elle* on peut trouver *businesswoman*, le lexème féminin modelé sur la variante masculine *businessman*: (7) Parallèlement, la dissidente lance sa marque de sacs, avec des 7 dessus, et s'improvise *businesswoman*. (p.28)

Quant aux suffixes *-ist* et *-ista*, ils indiquent souvent une qualification ou une pratique. En français, le suffixe équivalent est *-iste*. On trouve des exemples comme « *lead guitarist* » pour désigner celui qui joue la guitare principale et *make-up artist* pour un maquilleur ou une maquilleuse. Le terme *fashionista* dans le magasin *Elle*, bien que construit en anglais, montre comment de nouveaux mots peuvent être adoptés rapidement en français, même avant de devenir courants en anglais : (8) ...une passionnée de mode se doit d'arborer les dernières tendances de la rue... (p.18)

En dehors de ces suffixes, il existe d'autres suffixes anglais comme *-ation* (masterisation), *-ion* (standing-ovation / standing ovation, french connection et stock-option), *-ie* (roadie, groupie, indie, junkie, brownie, boogie, oldies, hippie / hyppie, road-movie, sixties, seventies), *-age* (footage), *-ic* (rock-critic), *-o* (combo, bimbo, portfolio, power trio), *-mania* (animalmania), *-ness* (slackness, fitness, music business), *-ous* (tastous), *-ary* (rockumentary) et *-ish* (British), qui sont également présents dans la langue française. Un exemple de *Rock & Folk* : (9) Mouvements d'agitation autour de l'amplificateur, un technicien de scène apparaît, Dave Edmunds s'inquiète... (p.112)

Dans le corpus, un grand nombre de noms n'ayant pas de suffixe étaient relevés. Afin on distingue les lexies simples des lexies composées. Voici la liste des lexies simples d'ordre alphabétique : *americana, beat, black / Black, blush, body, boots, brunch, charts, country, crack, deal, denim, design, disco, ecsatsy [sic], electro, flip, flow, folk, freak, fun, funk, glamour, gloss, gore, groove, grunge, gun, hard, house, hype, iPod, Jacuzzi / jacuzzi, jingle, live, look, metal, mix, mood, must, Nerds, Net / net, news, patch, pit, punk, rap, reggae, remix, sample, ska, skate, soap, soft, soul, speed, stack, story, string, surf, trash,*

trip, twist, vibe, vidéo, web. Je ne cite que deux exemples de *Rock & Folk* : (10)...pourquoi n'aurait-elle pas [...] écrit le prochain jingle pour Gap ? (p.63)

Passons maintenant aux noms composés: *artwork, backstage, britpop, bubblegum, bullshit, dancehall, dreadlocks, email, emocore, freakbeat, freestyle, hardcore, Internet, jackpot, joystick, kidstores, mainstream, Mégastores, minidisc, patchwork, pitbull, powerbook, redneck, rocksteady, sitcom, skateboard, skatewear, storyboard, superstar*. Citons quelques exemples de *Rock & Folk* : (11) En compagnon de mon premier powerbook titanium. (p.20)

Les adjectifs empruntés

L'adjectif se prête difficilement à l'emprunt à cause de son manque d'autonomie, c'est-à-dire qu'il ne se désigne pas lui-même, mais se rapporte à un autre élément, notamment un nom. Par conséquent, continue-t-il, l'emprunt des adjectifs implique une certaine pénétration dans la mentalité étrangère.

Pour un grand nombre des adjectifs invariables, il s'agit de lexies ayant subi une conversion de nom en adjectif. Dans la phrase *j'aime le rock*, la lexie *rock* est un nom fonctionnant comme complément d'objet direct. Dans la phrase *j'aime la musique rock*, par contre, on voit que le lexème *rock* caractérise le nom *musique*. *Rock* assume alors la fonction d'épithète et ce lexème est ici un adjectif. Remarquons qu'il ne reçoit pas de désinence féminine, même si le nom est féminin. Voici la liste des adjectifs de ce type : *after-punk, baba cool, beat, black tie, bootleg, born again, collector, death metal, design, digipak, director's cut, doom, électro-latino, electro-pop, électro-rock / electro rock, fashion, folk, fun, garage rock, glamour, gore, high- tech, hippie, hype, indie, junkie, néo-sixties, new-age, new wave, old school, outdoor, paisley underground, peer to peer, post-fifties, post-punk, pub-rock, punk, punk-new wave, punk rock, reggae, rock-critic, rocker, roots, seventies, sixties, ska, space-opera, speed, stretch / Stretch, techno, trash, underground, vidéo, vintage, world music*.

2.2 Analyse d'exemples spécifiques d'adaptation des emprunts à d'autres langues

Les mots empruntés à l'arabe sont en grande partie des mots de la science, ce qui rappelle que les Arabes étaient au Moyen Âge les plus grands savants d'Europe, aussi bien en médecine qu'en astronomie et en mathématiques : algèbre, sinus, chiffre et zéro, tare et carat, zénith et nadir, algorithme et almanach, alambic et alcool, calibre et hasard, émir et calife ont des emprunts à l'arabe.

Bien d'autres mots venus de l'arabe sont aujourd'hui si bien intégrés qu'on les prendrait pour du français *pure laine* (comme diraient les Québécois) : couffin, jupe et jaquette, alcôve, matelas, divan, sofa, coton, magasin, sirop, sorbet, artichaut, carafe, matraque, assassin et fardeau, récif, nacre, ambre et talc, goudron, benzène et benjoin, gazelle, genette, gerboise, girafe, fennec, civette, luth, guitare (lui-même venu du grec), amiral.

Seuls les emprunts plus récents, comme *flouse*, *toubib* ou *couscous*, trahissent leur origine. Grâce à ces échanges commerciaux renouvelés à dates fixes, à l'occasion des foires, ce sont aussi des mots persans (comme *azur*, *babouche* ou *épinard*) ou turcs (comme *gilet*, *savate* ou *cravache*) qui, souvent par l'intermédiaire de l'arabe, pénètrent en français.

C'est surtout au XVI^e siècle que le français a puisé abondamment et avec délices dans la langue italienne, qui lui a donné des centaines de mots dans des domaines aussi variés que ceux :

- des vêtements : caleçon, pantalon, costume, veste, escarpin, pantoufle...;
- des arts plastiques, de l'architecture et de la musique : dessin, esquisse, coupole, gradin, balcon, arpège, solfège, sérénade, virtuose...;
- de la table : banquet, festin, bocal, vermicelles, chou-fleur, radis, saucisson, citrouille....
- de la guerre : alerte, alarme, sentinelle.

On devrait aussi se souvenir que sont venus de l'italien : *pommade* et *lavande*, *colis* et *valise*, *ombrelle* et *parasol*, mais aussi les adjectifs *balourd*, *fantasque*, *burlesque* et *ingambe* et les verbes *réussir*, *caresser* ou *batifoler*, mais ils se sont si bien intégrés qu'ils font maintenant partie du patrimoine français.

C'est au XVII^e siècle que se fait sentir l'influence de l'espagnol, tout d'abord en ligne directe (*mantille*, *résille*, *cédille*, *camarade*, *gitan*, *moustique*, *tornade*), puis comme véhicule de tous les noms de produits nouveaux venus d'Amérique et qui nous sont

aujourd'hui familiers : chocolat, cacao, cacahuète, ocelot, d'origine nahuatl, langue des Aztèques encore parlée au Mexique, tout comme tomate, qui a réussi le tour de force de devenir pour nous, Européens, le nom d'un légume-fruit symbolique de la cuisine méditerranéenne.

Mais l'espagnol a aussi transporté en Europe des mots venus du quechua, langue du Pérou, comme *caoutchouc*, *lama*, *alpaga*, *vigogne*, *chinchilla*, de l'arawak, comme *maïs* ou *hamac* et aussi du caraïbe comme *pirogue* et *caïman*.

Si l'apport du portugais a été moins important, il faut toutefois rappeler que sont d'origine portugaise *caravelle*, *caramel*, *fétiche*, *marmelade* ou *pintade* et que c'est par l'intermédiaire de cette langue que nous connaissons les noms de l'*ananas*, du *cajou*, du *sagouin* ou de la *sarigue*. Ils sont tous d'origine tupi, langue indienne du Brésil.

Le portugais a aussi été le truchement par lequel ont été transmis des mots venus de langues d'Asie ou d'Indonésie.

Depuis le XVIII^e siècle, l'amélioration des moyens de communication a aussi augmenté les facilités de passage des mots d'une langue à l'autre. Le français a, depuis lors, bénéficié des apports de l'allemand, des langues slaves, du hongrois, et surtout de l'anglais ainsi que de langues plus lointaines. Les emprunts à l'allemand sont le plus souvent des mots savants, formés à partir du latin ou du grec tels que *album*, *statistique* ou *paranoïa*, tandis que des mots familiers, voire argotiques, tels que *chenapan*, *loustic*, *trinquer*, ont été apportés par les mercenaires engagés dans les armées françaises. Les emprunts aux autres langues européennes sont peu nombreux, mais dans des domaines très divers, comme on peut le constater dans les quelques exemples ci-dessous.

- russe : *cosaque*, *steppe*, *zibeline*;
- polonais : *mazurka*, *polka*, *meringue*;
- tchèque: *calèche*, *obus*, *pistolet*, *robot*;
- hongrois : *coche*, *paprika*, *sabre*;
- finnois : *sauna*;
- suédois : *rutabaga*, *tungstène*;
- islandais : *geyser*;

- norvégien : ski, slalom;
- danois : lump.

2.3 Tendances modernes dans l'adaptation des mots

Un phénomène plus récent est la dynamique des emprunts à l'arabe dans la culture jeune populaire, sensible dans le corpus MPF et dans les dictionnaires : de plus en plus de mots aujourd'hui courants dans la culture jeune proviennent de l'arabe, et pour beaucoup ils sont désormais utilisés par des locuteurs de toutes origines, voire passent dans les dictionnaires généraux.

En voici quelques exemples : seum', wesh, kif et son dérivé kiffer, hala (« désordre »), dahak (« rigoler »).

Les orthographes françaises de ces mots ne sont pas plus stabilisées que dans l'argot traditionnel, étant donné une transmission surtout orale, et le problème d'adaptation des graphies (voyelles et consonnes sans équivalent en français). Parmi de nombreux autres exemples : zarma, zerma ou zaâma (*genre*, *style*), dawa (*désordre*, *bordel*, écrit dahwaa dans un rap de Mister You sur internet), kho ou khou (*frère*), sbeul (*foutre le sbeul*), avec ou sans e final, avec s ou z (*zbeul*).

Des termes qui avaient été empruntés à l'époque de la colonisation peuvent changer de sens, comme chouf (*regarder*) qui peut désormais être un nom désignant le guetteur avertissant de l'arrivée de visiteurs inopportuns dans la cité.

Assez nouveaux aussi sont les emprunts à d'autres langues non indo-européennes, très présentes dans l'immigration récente. C'est le cas pour des langues africaines : gorette (*filles*, du wolof), go, *filles*, du bambara qui l'avait emprunté à l'anglais girl, et qui peut donner og en verlan; toubab et son verlan babtou parfois apocopé en bab (*français de souche*, *blanc*, terme qui provient du mandingue). On voit aussi des emprunts à l'argot ivoirien, le nouchi (voir chapitre V), transmis par la communauté ivoirienne de la région parisienne, comme tchoin (*pute*), ou s'enjailler (*faire la fête*, en dernière instance de l'anglais enjoy). Les emprunts au turc demeurent rares, et ce slogan sur un T-shirt est une exception : wesh kardesh (wesh, *salut* en arabe + kardesh, mot turc francisé pour *frère*).

Quelques mots proviennent des créoles antillais, comme boug (*homme*, souvent suffixé en bougser) ou bonda (*fesses*). D'autres mots sont empruntés à des langues des Isiganes (romani, souvent sous la forme du sinto), comme narvalo, *débile*, *imbécile*, rakli ou racli (*filles*), bédo (*joint*), minch (*sexe féminin, fille*), ou les lovés (*argent*, toujours au pluriel). Les verbes en -ave relèvent de deux catégories. Si certains proviennent bien de mots romani ou sinti, comme bouyave, bicrave (*vendre*, souvent spécialisé en *vendre de la drogue*, synonyme de dealer, qui donne la dérivation bicraveur), (se) nachave (*fuir*), piave ou pillave (*boire*), d'autres sont des créations fantaisistes sur ce modèle, comme coullave (*couillonner*), bédave (*fumer*, de bédo, *joint*, qui lui provient bien du sinto), pourave (*pourri* et *puer*). Ils ont pour particularité, dans les deux séries, de ne pas se conjuguer, la forme demeurant en général identique pour le présent, l'infinitif et le participe passé. D'autres verbes empruntés connaissent la même particularité de ne pas se conjuguer, en particulier des verbes verlanisés, comme kène ou ken, verlan de niquer (de l'arabe, et qui donne aussi parfois kéner), ou kesmo (de smoke, *fumer*).

D'autres aires de l'Europe francophone connaissent des emprunts à d'autres langues présentes dans l'immigration locale. Ainsi, à Marseille, il y a des emprunts au comorien, dont le juron kodo marquant la surprise ou l'étonnement. La Belgique wallonne, où domine l'immigration marocaine, ressemble à la région parisienne pour la domination de l'arabe.

Comme pour tous les mots venus d'ailleurs, un indice d'intégration est la vitalité des dérivations: verlan, apocope, aphérèse, hybridations. Pour les verlanisations : teush, de *shit* ; despee, de *speedé*, lui-même conjugué à la française. Pour les apocopes : hach pour hachouma (ou hchouma), *honte* en arabe. Et pour les dérivations mixtes : debléman (de l'arabe bled, verlanisé en deblé et suffixé à l'anglaise - synonyme de blédard, lui-même composite), ou hitiste (de hit, *mur* en arabe + suffixe français -iste = *celui qui tient les murs*, le chômeur).

2.4 L'impact de l'adaptation sur la langue française moderne

L'adaptation des emprunts linguistiques dans la langue française moderne peut avoir à la fois des aspects positifs et négatifs. En ce qui concerne les impacts positifs on peut

souligner le fait de l'enrichissement lexical. L'adaptation des emprunts peut enrichir le lexique français en introduisant de nouveaux mots et concepts. Par exemple, le mot « ordinateur » a été emprunté à l'anglais *computer*, mais son adaptation en français a permis d'enrichir la langue avec un terme spécifique pour désigner cette technologie. Ensuite, la facilitation de la communication : L'adaptation des emprunts peut faciliter la communication en permettant l'utilisation de termes familiers dans un contexte différent. Par exemple, l'anglicisme *weekend* a été largement adapté en français comme *week-end*, ce qui facilite la communication entre locuteurs français et anglophones. Pareil l'adaptation des emprunts peut favoriser l'intégration culturelle en permettant l'assimilation de concepts et de pratiques provenant d'autres cultures. Par exemple, le terme *sushi* a été adapté en français sans changer sa forme d'origine, ce qui permet aux francophones de parler de cette spécialité japonaise sans barrière linguistique.

Au contraire du fait positif il est observé la perte d'authenticité. L'adaptation excessive des emprunts peut entraîner une perte d'authenticité linguistique en diluant l'identité de la langue française. Par exemple, l'utilisation excessive de termes anglais non adaptés peut conduire à une forme de *franglais* qui compromet l'intégrité de la langue. L'adaptation des emprunts peut rendre également l'apprentissage du français plus difficile pour les apprenants, en introduisant des mots dont la forme et la prononciation ne correspondent pas toujours à la norme linguistique française. Par exemple, l'adaptation du mot anglais *marketing* en *mercatique* peut sembler artificielle et difficile à assimiler pour les apprenants. L'adaptation des emprunts peut parfois entraîner une déformation sémantique des mots d'origine. Par exemple, le terme anglais *cool* a été largement adapté en français, mais son sens a évolué pour signifier quelque chose de plus large que sa signification originale en anglais, ce qui peut entraîner des malentendus.

En résumé, l'adaptation des emprunts dans la langue française moderne comporte à la fois des avantages et des inconvénients, et il est important de trouver un équilibre pour préserver l'identité et la richesse de la langue tout en favorisant la communication et l'ouverture aux influences culturelles externes.

Conclusion du Chapitre 2

En conclusion, l'analyse des exemples spécifiques d'adaptation des emprunts à la langue anglaise et à d'autres langues ainsi que l'exploration des tendances modernes dans ce processus ont permis de mettre en lumière plusieurs aspects importants. Tout d'abord, il est clair que l'adaptation des emprunts linguistiques est un phénomène dynamique et en constante évolution, reflétant les interactions complexes entre les cultures et les langues. Les exemples examinés démontrent que cette adaptation peut prendre différentes formes, allant de l'intégration phonétique et morphologique à des modifications plus subtiles de sens et d'usage.

En outre, les tendances modernes dans l'adaptation des mots révèlent une influence croissante de la mondialisation, des médias et des nouvelles technologies sur le processus d'emprunt et d'incorporation dans la langue française. Les emprunts sont de plus en plus fréquents, reflétant les échanges culturels et la diffusion rapide des concepts et des innovations à l'échelle mondiale.

Cependant, cette évolution n'est pas sans conséquences sur la langue française moderne. Bien que l'adaptation des emprunts puisse enrichir le lexique et refléter la diversité linguistique et culturelle, elle peut également poser des défis pour la préservation de l'identité linguistique et la cohésion de la langue. Il est donc essentiel de trouver un équilibre entre l'ouverture à l'influence étrangère et la préservation de l'authenticité linguistique. En définitive, l'adaptation des emprunts linguistiques est un processus complexe qui reflète les dynamiques culturelles et linguistiques en constante évolution. Comprendre ces mécanismes d'adaptation et leurs implications sur la langue française moderne est essentiel pour appréhender la richesse et la diversité de cette langue dans un contexte mondialisé.

CONCLUSION GÉNÉRALE

En conclusion, cette étude souligne l'importance cruciale des emprunts linguistiques dans l'évolution et la vitalité de la langue française. Le processus d'emprunt et d'adaptation est un phénomène dynamique qui témoigne des interactions complexes entre les langues et les cultures. Bien que les emprunts puissent enrichir le vocabulaire et refléter la diversité linguistique, il est également essentiel de reconnaître les défis potentiels posés par cette influence étrangère sur la préservation de l'identité linguistique et culturelle.

Les différentes stratégies d'adaptation, telles que les adaptations phonétiques, morphologiques, sémantiques et syntaxiques, montrent comment la langue française peut intégrer de nouveaux termes tout en préservant une certaine cohérence interne. Ces processus d'adaptation ne sont pas simplement des mécanismes linguistiques, mais reflètent également des choix culturels et sociaux, illustrant comment la société française navigue entre tradition et modernité. Les emprunts linguistiques révèlent ainsi la capacité d'une langue à évoluer et à s'adapter aux changements constants de la société globale.

En outre, cette étude met en lumière le rôle des institutions, comme la Commission d'enrichissement de la langue française, qui jouent un rôle essentiel dans la régulation et la promotion de la néologie francophone. Ces entités travaillent à équilibrer l'intégration des nouveaux emprunts avec la nécessité de maintenir la clarté et l'unicité de la langue française. Leur ambition n'est pas d'aller contre l'usage populaire, mais de guider et d'orienter le développement linguistique de manière à ce qu'il reste compréhensible et accessible à tous les locuteurs. Ces institutions sont des gardiennes de l'identité linguistique tout en étant des facilitatrices de l'enrichissement lexical.

Cette analyse des emprunts linguistiques montre également l'importance de la conscience linguistique dans un monde de plus en plus globalisé. La langue française, comme toutes les langues, est en perpétuelle évolution, et cette évolution est un reflet des changements sociaux, économiques et culturels. Accepter et intégrer les emprunts, tout en restant vigilant face aux défis qu'ils posent, est essentiel pour assurer la vitalité et la pertinence continue de la langue. Il est important de comprendre que chaque emprunt est un témoignage des échanges interculturels et contribue à la richesse de la langue.

De plus, la réflexion sur les emprunts linguistiques permet de mettre en lumière les dynamiques de pouvoir et d'influence entre les langues. Les langues dominantes ont souvent un impact significatif sur les langues en position moins favorable, et il est crucial de reconnaître ces dynamiques pour promouvoir un échange linguistique équitable. L'intégration d'emprunts doit être vue non seulement comme une nécessité pratique mais aussi comme une opportunité de valoriser la diversité linguistique et culturelle.

En définitive, ce mémoire nous invite à réfléchir sur la nature changeante de la langue française dans un contexte mondialisé, soulignant la nécessité d'adopter une approche équilibrée qui valorise à la fois l'ouverture à l'influence étrangère et la préservation de l'authenticité linguistique. L'étude des emprunts linguistiques n'est pas seulement une exploration académique, mais une réflexion sur l'identité culturelle et linguistique, sur la manière dont les langues peuvent s'enrichir mutuellement tout en préservant leurs spécificités. Il est crucial de continuer à étudier et à comprendre ces dynamiques pour favoriser une coexistence harmonieuse et enrichissante des langues dans le monde contemporain. Cela nécessite une sensibilisation continue et une éducation linguistique qui valorisent à la fois la diversité et l'intégrité des langues. Ainsi, la langue française pourra continuer à évoluer tout en restant fidèle à ses racines, assurant sa pertinence et sa vitalité pour les générations futures.

BIBLIOGRAPHIE

1. BERTNARD, (2008 : 60-62)
2. CALABRESE, (2009) Entanglement entropy and conformal field theory
3. Ciné Live no84 novembre 2004
4. CORBIN, (1987) Morphologie dérivationnelle et structuration du lexique
5. Elle no 3069 octobre 2004
6. GOHIN, Ferdinand (1970). Les transformations de la langue française pendant la deuxième moitié du XVIIIe siècle (1740-1789), Genève, Slatkine.
7. H. BECIRI, (2003, p.78)
8. H. WALTER et G. WALTER, 2014 : 343)
9. J. BYBEE, (2007) Frequency of Use and the Organization of Language
- 10.M.-F. MORTUREUX, 2008, p.147
- 11.Marie Claire no 625 septembre 2004
- 12.ROWLETT, (2006 : 625)
- 13.SAUGERA, (2017)
- 14.SPENCE, Nicol (1991). « Le français en -ING », Le Français moderne, no 2, Paris, Conseil international de la langue française, p. 188-213.
- 15.WALTER, (1997 : 97).
- 16.WALTER, Henriette (2001). Honni soit qui mal y pense. L'incroyable histoire d'amour entre le français et l'anglais, Paris, Robert Laffont.
- 17.Rock & Folk no443 juillet 2004